

Ecrit par le 14 décembre 2025

Un fonds d'urgence déployé pour les jeunes viticulteurs de Vaucluse



La [préfecture de Vaucluse](#) annonce le déploiement par le gouvernement d'un fonds d'urgence doté de 9M€ au niveau national pour accompagner les exploitations des jeunes viticulteurs. Ces derniers ont jusqu'au lundi 2 juin pour déposer leur demande d'aide.

Le fonds d'urgence de 9M€ déployé par le gouvernement sera décliné en Vaucluse afin d'aider les exploitations du département les plus fragilisées depuis leur installation. Les jeunes agriculteurs installés entre 2020 et 2024, ayant moins de 40 ans révolus à l'installation, sont éligibles et pourront percevoir jusqu'à 20 000€ d'aide.

L'aide sera attribuée aux viticulteurs, pour la vigne de cuve (à l'exclusion du raisin double fin) :

Ecrit par le 14 décembre 2025

- qui connaissent des pertes de 20% minimum de chiffre d'affaires ou d'excédent brut d'exploitation supérieures à l'issue de la récolte 2024 par rapport à une année de référence (comprise en 2020 et 2023), justifiées par un document comptable (extrait de liasse fiscale, attestation comptable, déclaration TVA pour les exploitants au micro-BA).
- qui connaissent des difficultés financières prévisionnelles liées à des pertes de récolte constatées supérieures ou égales à 20% dans les déclarations de récolte 2024 par comparaison au dernier millésime normal en récolte identifié (niveau départemental), compris entre 2020 et 2023.
- qui ont des difficultés financières liées à des pertes de récoltes répétées au cours des cinq dernières années, dont au moins une supérieure ou égale à 20%.

Le dépôt des demandes d'aide se fait via la plateforme 'Mes démarches simplifiées' jusqu'au lundi 2 juin 2025 inclus. Plus d'informations sur le site de la préfecture de Vaucluse (rubrique Actions de l'État/Agriculture/Aides conjoncturelles (climatiques et économiques), par téléphone au 04 88 17 85 12 ou par mail à l'adresse **ddt-iac@vaucluse.gouv.fr**

Comité technique de la Safer : une immersion aux airs de 'petit parlement foncier'

Ecrit par le 14 décembre 2025



Jeudi 24 avril à Cairanne, la Safer a invité partenaires, journalistes et étudiants d'Orange à son comité technique départemental. Au programme de cette journée baptisée 'Partageons la terre', examens authentiques des candidatures aux biens régulés par la Safer, suivis d'une mise en situation par des dossiers fictifs d'attribution de terre.

Dans la salle polyvalente du village de Cairanne, le Comité technique départemental (CTD) de la Safer ([Société d'aménagement foncier et d'établissement rural](#)) est entouré d'une quarantaine de participants. Ouvert exceptionnellement à un public invité, l'arbitrage des attributions de terres de ce jour a mis en lumière les difficultés et les débats marqués par l'empreinte humaine. Un enjeu tel que celui du foncier agricole exige des membres du comité technique patience, raisonnement, ouverture et curiosité.

Par ailleurs, lorsque l'un deux est concerné de près ou de loin par un bien en arbitrage (qu'il soit lié au vendeur ou à l'acheteur), il se doit de sortir temporairement du comité le temps de réaliser l'examen afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Ces arbitrages peuvent durer ainsi des heures et la responsabilité incombe au CTD qui doit suivre un calendrier pour qu'aucun candidat, quel que soit son projet, ne pâtit d'un retard de la décision d'attribution.

S'adapter dans les arbitrages

Avec [ses 3 156 déclarations de vente en 2024](#), notre département est le deuxième marché foncier rural de la région. Pour cette session du Comité technique départemental, les dossiers confidentiels du jour ont été révélés aux invités ; cas par cas, déployant une grande diversité de situations et de candidats. Continuité d'exploitation, installation d'une nouvelle entreprise, reprise d'une exploitation familiale, restructuration parcellaire, construction de logements pour des salariés agricoles, préservation de

Ecrit par le 14 décembre 2025

terrain à but environnemental, anticipation de conflits entre terres voisines traitées et non traitées, soutien d'une dotation pour agriculteur, etc... Les paramètres en jeu, s'ils répondent aux critères spécifiques demandés par la Safer, font alors l'objet d'échanges au sein du comité technique.

Celui du Vaucluse est composé d'élus de la Safer, mais aussi de représentants des institutions suivantes : État, Région, Conseil départemental, Direction départementale des territoires, Chambre d'agriculture, MSA, Coordination rurale, FNSEA, Confédération paysanne, Cen Paca et Fédération départementale des chasseurs.

« Lors de la consultation citoyenne, il nous a été demandé encore plus de régulation et de transparence » souligne [Patrice Brun](#), PDG de la Safer Paca. Et d'ajouter « Toutes les formes d'agriculture peuvent cohabiter, il faut simplement être vigilants sur les grandes orientations que va nous dicter la nouvelle grande cause nationale de la souveraineté alimentaire. Cela va nous conduire à nous adapter dans nos arbitrages ».

[\(Vidéo\) Le marché immobilier rural s'est stabilisé en 2024](#)

Partager la terre

Fondée en 1960 suite à la loi d'orientation agricole, la Safer se consacre à quatre missions principales : dynamiser l'agriculture et la forêt, accompagner le développement local, participer à la protection de l'environnement (paysages, biodiversité, zones humides) et assurer la transparence du marché foncier rural. Les critères d'attribution d'un bien reposent sur les capacités personnelles et professionnelles (diplôme, expérience) à mettre en œuvre le projet, sur la taille de l'exploitation requise, les critères économiques et sociaux et enfin la capacité financière.

L'année dernière en Vaucluse, la moyenne était de 2,8 demandes pour un seul bien, dans les 790 candidatures reçues étudiées durant 11 examens du Comité technique départemental.

« Les fermiers passent par nous pour négocier ; la Safer étant sous la tutelle des ministères de l'Agriculture et des Finances avec des missions d'intérêt général, nous restons justes sur les prix » affirme [Fabrice Triep Capdeville](#), directeur départemental de la Safer 84.

La régulation de la Safer est essentielle dans les secteurs à grosse pression financière, contenant des terrains bâties convoités par des non-exploitants. Comme le rappelle [Julien Latour](#), président du CTD de la Safer, « l'agriculture reste la première activité du Vaucluse : il faut aider les jeunes ». Précisant que « l'argent qu'un jeune agriculteur doit mettre dans le permis de construire ne va pas à l'exploitation ».

« L'agriculture reste la première activité du Vaucluse : il faut aider les jeunes ».

Julien Latour, président du CTD de la Safer

La mission de l'opérateur foncier est de maintenir l'usage agricole de ces biens. Et quand il s'agit d'achat

Ecrit par le 14 décembre 2025

pour une construction, l'argument du candidat doit rassurer sur le projet agricole en toile de fond. C'est le cas d'un dossier de rallongement de propriété, dans l'objectif d'y loger des salariés. « Ici, le bâti a une vocation d'habitation auquel on confère une fonction agricole » avance le directeur départemental de la Safer 84.

Dans ce cadre, l'acquéreur doit remplir un cahier des charges agricole avec une garantie de 10 ans. Il s'agit là de protéger le foncier agricole pour ne pas dévier le bien de sa vocation initiale et exclure les intentions touristiques, assurant à la Safer le bon usage des biens qu'elle régule. Toutefois, elle ne peut pas se positionner sur des biens qui, après 5 ans, demeurent sans fonction agricole (20 ans sur le littoral). Quant aux acquisitions de terrains arborés, la Safer intervient également et exige le maintien de la parcelle boisée par une garantie décennale.

« Nous sommes les champions de France en révision de prix. »

Laurent Vinciguerra, directeur général délégué de la Safer Paca



Crédit : Amy Rouméjon Cros

Comment ça marche ?

La Safer, en tant qu'opérateur foncier, agit dans un marché naturel connu par transparence. Elle reçoit les notifications des ventes. En Vaucluse, 83% du département, soit 125 communes, est conventionné par la Safer pour une durée de 3 ans, renouvelable. Elles collaborent avec 10 conseillers fonciers sur le terrain, en contact avec le notariat et les candidats. Proximité et sens de la négociation animent ces conseillers répartis sur les territoires définis par l'opérateur. Les ventes à l'amiable sont privilégiées, afin de réduire les cas de préemption.

Ecrit par le 14 décembre 2025

« Nous sommes les champions de France en révision de prix » se félicite [Laurent Vinciguerra](#), directeur général délégué de la Safer Paca. « Car nos actions de régulation sont demandées par le monde agricole » complète Fabrice Triep Capdeville, notamment pour expliquer le soutien des jeunes agriculteurs qui nécessitent un accès facilité au foncier. À titre d'exemple, quand il s'agit d'une terre nue, l'opérateur achète un bien, puis le revend après appel à projets. Pour certains, cela permet d'entrevoir la seule possibilité d'obtenir un prêt.

« La Safer a simplifié notre projet en achetant un terrain qu'elle a stocké, dans un objectif de revente à l'ASA. Cet élément de sécurisation du foncier a été déterminant pour la confiance des financeurs » partage Frédéric Guigues, président de l'[ASA Arro Asst Ecoul Eaux Violès-Sablet](#).

Aussi, au sein de la Safer, les collaborateurs peuvent faire entendre leur voix et ainsi bénéficier de son poids dans le marché foncier.

« Terre de liens a une convention avec la Safer, partenaire privilégié, puisque lorsque l'on a des porteurs de projets, la négociation passe par elle. Nous siégeons au Conseil d'administration en tant que censeurs, donc sans droit de vote, mais nous apportons notre vision citoyenne qu'il est important de faire émerger, pour ouvrir le panel des idées » explique [Serge Bastet](#), trésorier adjoint de la Fédération Nationale de [Terre de liens](#).

Une mise en situation aux allures de démocratie verte

Une mise en situation des invités partenaires, journalistes et étudiants aux allures d'agora verte. Ce CTD fictif présentait deux rétrocessions de biens : un dossier type 'simplifié' avec 3 candidats, et un autre dossier, plus complexe, avec 5 candidatures, chacune ayant des forces et faiblesses équivalentes. Si le premier dossier a obtenu une grande majorité pour la première installation en agriculture biologique d'une jeune exploitante diplômée, le second dossier a quant à lui révélé quelques divergences dans le choix des candidats retenus. L'examen fictif a permis d'attribuer deux terrains répartis entre les deux demandeurs concernés, en délaissant les candidats aspirant à l'ensemble des lots en vente. Car effectivement, un CTD authentique peut attribuer un seul des deux lots à un projet, même si le demandeur souhaite acquérir le tout.

Le conseiller foncier travaille en lien avec le candidat en amont, pour constituer son dossier. Si ce dernier n'est pas en mesure à ce moment-là de répondre à un critère plus favorable pour être retenu, il ne pourra cependant pas modifier son projet en cours d'examen.

Quant aux choix retenus par le CTD, Laurent Vinciguerra insiste sur sa légitimité. « Je me mets à la place des conseillers fonciers qui reviennent vers les candidats non retenus, leur expliquant qui a obtenu le terrain et pourquoi. S'il y a les arguments tout ira bien, autrement cela voudrait dire que le CTD n'aurait pas fait son travail » avance le directeur général délégué de la Safer Paca.

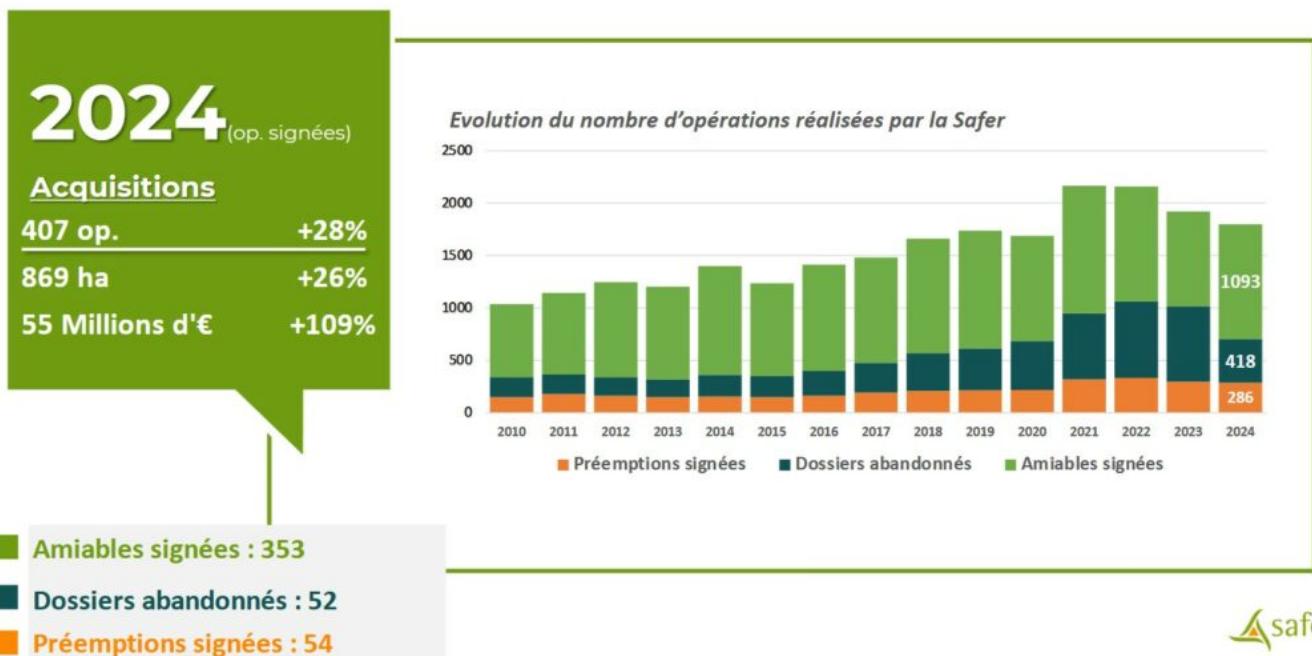
Et envisager d'utiliser l'IA pour étudier les candidatures et faciliter les examens de dossiers ? « C'est la subjectivité par le nombre qui prime, elle est inhérente au débat pour un processus démocratique. C'est la loi. Chacun a sa sensibilité et selon nous, cela enlèverait toute la richesse que l'on peut avoir si nous travaillions avec l'IA » termine-t-il en clôture de ce « petit parlement foncier ».

Amy Rouméjon Cros

Ecrit par le 14 décembre 2025

EVOLUTION DES ACQUISITIONS A L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

Vaucluse



Les actions de la Safer 84 en chiffres

- **Dossiers à l'amiable** : 353 propriétaires ont accepté la vente à l'amiable sur 407 opérations d'acquisition.
- **Préemptions en révision** : 54 acquisitions se sont déroulées suite au droit de préemption de la Safer, qui a demandé à réviser les prix de vente et que les vendeurs ont acceptés.
- **Dossiers abandonnés** : 52 dossiers ont été abandonnés, lorsque les propriétaires n'ont pas accepté l'offre de prix de la Safer, suite à quoi ils ont retiré leurs bien de la vente, selon le code rural.
- **Premières installations** : 34 agriculteurs ont pu procéder à leur première installation en tant qu'exploitant d'un terrain agricole, ce qui représente 26% des surfaces rétrocédées.
- **Rétrocessions** : elles sont au nombre de 461, représentant 997 ha pour une valeur globale de 61 millions d'euros de valeur. Le prix médian d'un lot rétrocédé non bâti est de 14 000€, pour une surface médiane de 8 000m². 25% de ces rétrocessions ont concerné des productions alimentaires de circuits de proximité, pour répondre à l'objectif de Programme pluriannuel d'activité de la Safer (PPAS 2022-2028).
- **Conventions de mise à disposition** : 92 dossiers ont concerné 386 ha de terrains régis par une convention de mise à disposition. Ce peut être un propriétaire confiant son bien à la Safer, ou un terrain que la Safer consent à faire exploiter par un agriculteur via une convention.
- **Intermédiation locative** : quelques fois la Safer se fait confier le bien d'un propriétaire en quête de locataire agricole. Ici, seul 1 dossier concernant 1 hectare a fait l'objet de ce type d'opération.

Ecrit par le 14 décembre 2025

« Construire l'agriculture de demain », tel est l'objectif de la nouvelle Chambre régionale d'Agriculture



Un mois après l'arrivée de Georgia Lambertin à la présidence de la Chambre régionale d'Agriculture, ses élus se sont réunis au Puy-Sainte-Réparade pour évoquer l'avenir de l'agriculture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Entre Aix-en-Provence et La Roque d'Anthéron, au cœur d'un domaine de 200 hectares dont 120 de vignobles, voici Château La Coste. Avec un chai signé Jean Nouvel, la participation des plus grands architectes contemporains (Franck Gehry, Jean-Michel Wilmotte, Renzo Piano) pour les différents aménagements du site comme le Pavillon de Musique, une araignée géante de Louise Bourgeois posée au-dessus d'un plan d'eau-miroir ou encore un « Mobile » d'Alexandre Calder.

C'est au milieu de ce domaine viticole huppé entre béton lisse, verre et acier que se sont réunis les élus

Ecrit par le 14 décembre 2025

de la nouvelle Chambre Régionale de la Région Sud, avec à sa tête, une femme, la seule en France à siéger au Bureau des Chambres d'Agriculture, la vauclusienne de Venasque, Georgia Lambertin a succédé à André Bernard le 11 mars.

Un travail collectif

Entourée des représentants des six départements (Alpes-Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse), elle a esquissé la feuille de route de la mandature 2025-2031. « Nous sommes là pour poser notre pierre à l'édifice, partir sur de nouvelles bases, travailler collectivement avec les compétences de chacun, faire face aux enjeux climatiques, à la raréfaction de la ressource en eau dans toutes les filières, que ce soit en viticulture, maraîchage, arboriculture, oléiculture, plantes aromatiques et à parfums ou élevage. Tirer nos productions vers le haut. »

« D'ici 10 ans la moitié des agriculteurs vont partir à la retraite. »

Georgia Lambertin

Georgia Lambertin poursuit : « D'ici 10 ans la moitié des agriculteurs vont partir à la retraite, nous devons donc nous renouveler, attirer des jeunes, leur transmettre les exploitations, les former à gérer, à se mettre au courant des normes, lois, règlementations qui nous étouffent. » Elle se félicite d'avoir Bénédicte Martin, son amie, vice-présidente de la Région Sud, fille de paysans. « Avec elle, nous travaillons en bonne intelligence, main dans la main, elle connaît les difficultés du monde paysan depuis qu'elle est toute petite, elle est un réel soutien. »

Trois axes de travail

Elle évoque les trois axes de travail de la nouvelle Chambre : « Défendre la dignité du métier d'agriculteur, l'armer face à la concurrence, le défendre face au sentiment d'oppression, de harcèlement administratif et numérique, l'aider moralement. »

Les autres élus évoquent tour à tour la énième Loi Egalim. « Sur 100€ dépensés dans l'alimentaire, seulement 7€ finissent dans la poche du paysan », « Nous devons nous coordonner, nous fédérer pour peser sur les décisions », « La loi d'orientation agricole n'a toujours rien précisé sur les revenus minima », « Laissez-nous travailler sur nos tracteurs au lieu de nous em... avec des mails comminatoires et nous faire passer des nuits blanches devant l'ordinateur. »

La présidente a conclu en évoquant le rôle essentiel de la Chambre Régionale d'Agriculture. « Elle est là pour représenter et défendre les intérêts des paysans. Elle est composée d'ingénieurs, de techniciens compétents qui conseillent, forment, aident les fermiers à s'adapter à la sécheresse, à limiter l'utilisation de l'eau et des intrants, à respecter l'environnement, à participer à la souveraineté alimentaire. Elle doit

Ecrit par le 14 décembre 2025

continuer à promouvoir les productions labellisées qui sont la fierté de la Provence avec ses centaines d'AOC, AOP, Label Rouge, ses fruits et légumes qui en font la 1ère région bio de France. Et sa pôle-position pour la cerise, l'huile d'olive, le raisin de table et la lavande. »

[Georgia Lambertin succède à André Bernard à la présidence de la Chambre régionale d'Agriculture](#)

Un parcours agro-touristique et artistique à visiter à Saint-Étienne-du-Grès



Samedi 22 mars le parcours agro-touristique et artistique a été inauguré au silo Alpilles

Ecrit par le 14 décembre 2025

céréales en présence de l'association A3-art, de 6 artistes plasticiens, du président de la coopérative Alpilles céréales et d'élus.

Réhabiliter l'image d'un lieu qui ne faisait pas rêver, introduire la création contemporaine artistique dans la production agricole, fédérer le monde autour d'un espace unique et multisensoriel. Telles étaient, il y a 10 ans, les idées de l'association de Saint-Rémy [A3-art](#), de la municipalité de [Saint-Étienne-du-Grès](#), et de la [coopérative Alpilles céréales](#) propriétaire du silo concerné.

Toujours en activité, le silo situé proche de la mairie devient ainsi un nouveau patrimoine à visiter, rappelant à tous son usage principal mais aussi les possibilités créatives de réappropriation de cet espace. « Les plasticiens qui ont participé à ce projet proposent de se les approprier en les approchant », explique [Leïla Voight](#), présidente de l'association saint-rémoise A3-art. Par la mise en place de six sculptures soulignées par des fresques murales colorées, le silo devient un chemin sensible à parcourir, où le corps est emmené dans un environnement rural, industriel, poétique et accessible.

Ce projet s'est concrétisé grâce au soutien du [Fonds européen agricole pour le développement rural](#), la [Région Sud](#), le [Pays d'Arles](#), la [coopérative Alpilles céréales](#) et la ville de [Saint-Étienne-du-Grès](#). Intitulé '[Un silo AP-art](#)', le parcours avait vu sa première sculpture installée en novembre 2022. En moins de deux ans et demi, le lieu s'est enrichi de nouvelles installations créées par les artistes [Gilles Barbier](#), [Yoann Crépin](#), [Nicolas Daubanes](#), [Maurice Hache](#), [Yazid Oulab](#) et [Placide Zéphyr](#).

Le parcours gratuit est ouvert aux horaires du silo : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi matin de 8h30 à 12h30.

L'association A3-art occupera le silo dans le cadre de son festival A-Part cet été. Plus d'informations sur [www.unsiloapart.org](#) et [www.festival-apart.org](#)

Ecrit par le 14 décembre 2025



Les 5 œuvres du parterre central : au premier plan à gauche la 'Montagne urbaine' de Yazid Oulab, à sa droite 'le Gardien' de Placide Zéphyr, au sol 'le Tournesol' de Yoann Crépin, au fond à gauche le 'Banc de sable' de Gilles Barbier, et au fond au centre, 'On n'est pas des angles' de Maurice Hache.
 ©A3-art

Amy Rouméjon Cros

Cavaillon : Koppert lance deux nouveaux produits pour stimuler et développer les plantes

Ecrit par le 14 décembre 2025



L'entreprise de biotechnologie Koppert, dont le siège se situe à Cavaillon, ajoute deux nouveaux produits à sa gamme 'Grandes Cultures' : Triario et Stingray 25, qui permettent la stimulation et le développement des plantes.

L'entreprise Koppert France, qui a fêté ses 40 ans l'année dernière, élargit sa gamme de produits qui est déjà forte de plus de 250 références. Triario et Stingray 25 sont les deux nouveaux produits qui viennent enrichir la gamme 'Grandes Cultures'. Ces deux nouveautés ont été conçues pour renforcer la résistance des cultures et de stimuler leur croissance.

Triario se veut un bouclier naturel contre les maladies du sol. C'est un fongicide de biocontrôle et un puissant colonisateur de racines basé sur le champignon *Trichoderma harzianum* T-22, qui présente de nombreuses caractéristiques favorables aux cultures. Il contrôle notamment les maladies du sol et permet d'obtenir une culture plus forte et plus résistante.

Stingray 25, quant à lui, est extrait d'une algue appelée « *Ascophyllum nodosum* ». Il permet de stimuler l'activité microbiologique autour des racines et de renforcer la vigueur, la productivité et le rendement des cultures en améliorant la structure des racines, l'absorption des nutriments et la tolérance au stress.

Ecrit par le 14 décembre 2025

« De récents essais sur le terrain en France ont démontré des augmentations de rendement remarquables lorsque Stingray 25 est intégré à nos solutions telles que Triario, a déclaré [Felipe Capobianco](#), responsable du Développement des marchés chez Koppert. En France, les producteurs ont constaté des augmentations de rendement moyens de 1,01 tonne par hectare pour le maïs, avec un retour sur investissement de 3,60€ pour chaque euro investi. »

[Cavaillon : Koppert France célèbre ses 40 ans](#)

Résultats historiques pour le Crédit Agricole Alpes Provence



Ecrit par le 14 décembre 2025

Le Crédit Agricole Alpes Provence vient de présenter ses résultats 2024. Malgré une succession de crises multiples depuis 5 ans la banque coopérative régionale réalise des résultats historiques lui permettant d'afficher sa confiance dans sa capacité à soutenir l'investissement local.

« Dans un environnement exigeant, le Crédit Agricole Alpes Provence réalise en 2024 des résultats historiques qui donnent de la confiance pour entreprendre et nous permettent d'agir ensemble pour avoir de l'impact et faire rayonner le territoire », se félicitent les responsables de la banque régionale qui regroupe notamment 455 collaborateurs répartis dans les 41 agences de Vaucluse.

« Nous connaissons depuis 5 ans une succession de crises multiples qui ont provoqué de nombreux déséquilibres économiques et financiers avec de l'endettement et des mesures de soutien monétaire exceptionnelles, ont ainsi complété Laurent Fromageau, directeur général, et Franck Alexandre, président du conseil d'administration du Crédit Agricole Alpes Provence. Cet environnement incertain est peu favorable à la confiance et à la croissance, et il est exigeant pour les entrepreneurs. »

43 000 nouveaux clients

Malgré ce contexte, la banque coopérative affiche une activité commerciale dynamique sur tous les plans en 2024. Elle compte ainsi 43 000 nouveaux clients, un chiffre record. Dans le même temps le Crédit Agricole Alpes Provence constate une croissance tonique de sa base client (+2%) ainsi qu'une fidélisation accrue de sa clientèle avec une hausse de +4,2% pour les contrats assurances, de +3,2% pour les services de paiement et de 1,9% pour les services de banque au quotidien.

Côté crédit, les parts de marchés crédits et collecte sont en hausse : crédits à 18,63% (à fin octobre 2024), soit +0,23 point (par rapport à octobre 2023.) Collecte à 16,68% (à fin octobre 2024), soit +0,68 point (par rapport à octobre 2023).

[Le Crédit agricole Alpes-Provence offre des vélos électriques à ses collaborateurs](#)

9 décisions sur 10 sont prises en agence

« Cette dynamique s'explique par la satisfaction client, priorité numéro 1 du Crédit Agricole Alpes Provence. Nous avons par exemple une note Google de 4,84/5, ce qui nous place en 2^e position sur notre territoire par rapport à nos concurrents. Une dynamique qui s'explique également par l'autonomie, la confiance et la responsabilité en proximité, moteur de l'engagement des hommes et des femmes : 9 décisions sur 10 sont prises en agence », insiste 'la banque verte' regroupant au total 2 200 collaborateurs dans 154 agences en Vaucluse, Bouches-du-Rhône et Hautes-Alpes.

De quoi afficher un résultat net consolidé historique de 133,9M, en progression de 15% par rapport à 2023 (résultat net social normes françaises 102,9M€). Parallèlement, la solidité financière de l'établissement bancaire a été également renforcée avec un ratio de liquidité s'élèvant à 112,2%, un ratio de solvabilité de 21,57% ainsi qu'un niveau de couverture des risques un taux de 55,85%.

Ecrit par le 14 décembre 2025

Quelques chiffres

- 19 Mds€ d'encours de crédits.
- 6 900 projets habitat particuliers et professionnels.
- 1 900 prêts étudiants
- 500 projets accompagnés par jour en financement, en assurant et en investissant en capital
- +15% d'activité crédits chez les professionnels et agriculture
- +3,2% de crédits d'équipement pour les entreprises.
- 33M€ engagés par le fonds Transitions de la banque pour financer des infrastructures de production d'énergie verte et renforcer les fonds propres des entreprises du territoire qui accélèrent les transitions.
- +10% de crédits actifs durables en 2024.

Soutien historique de l'agriculture

Par ailleurs, le Crédit Agricole Alpes Provence rappelle qu'il est un des soutiens historiques de l'agriculture.

« L'agriculture française est de plus en plus confrontée à des enjeux cruciaux pour son avenir, précise la banque. Elle doit faire face à de nombreux défis : renforcer sa compétitivité, s'adapter aux changements climatiques et répondre aux attentes sociétales. En tant que 1ère banque mais également en tant que partenaire historique de l'agriculture depuis plus de 120 ans, le Crédit Agricole Alpes Provence accompagne toutes les agricultures de son territoire. Concrètement, nous avons mis en place en 2024 : 1 000 pauses "années blanches", ce qui représente un soutien de 150 000€. 41 Prêts à Taux Zéro pour jeunes agriculteurs, ce qui représente un soutien de 1,2M€. 800 000€ de soutien en trésorerie pour nos clients agriculteurs impactés par le gel. Toutes ces mesures se traduisent par la satisfaction de nos clients agriculteurs. L'Indice de recommandation client agriculteur est à +23 points en 2024, en augmentation de +15 par rapport à 2023. Notre caisse régionale est la 1ère des caisses régionales du groupe et la 1re de notre territoire en satisfaction client auprès des agriculteurs. En 2024, nous avons 234 nouveaux clients agricoles dont 88 jeunes agriculteurs, ce qui représente 84% des installations aidées du territoire. »

Le Crédit Agricole réaffirme son engagement auprès des vigneron

Après s'être mobilisé avec [la Safer pour soutenir les viticulteurs locaux face à la spéculation foncière des terres agricoles](#), le Crédit Agricole Alpes Provence fait partie des trois caisses régionales (avec celles de Sud Rhône Alpes et Languedoc) à avoir répondu à l'appel du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône pour une rencontre en urgence dans l'objectif d'échanger sur la situation économique, les défis à venir et d'y apporter des solutions.

Ecrit par le 14 décembre 2025



De gauche à droite : Alain Aubert, membre du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône ; Jean-Pierre Gaillard, Président du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes ; Daniel Connart, Président du Crédit Agricole du Languedoc ; Franck Alexandre, Président du Crédit Agricole Alpes Provence ; Damien Gilles Président du Syndicat des Côtes du Rhône ; Laurent Jeanneteau Directeur du Syndicat des Côtes du Rhône ; Claude Guigue Vice-Président du Crédit Agricole Languedoc. Crédit DR/CAAP

L'occasion pour [Damien Gilles](#), président du Syndicat de présenter en détail la situation économique, le démarrage de la campagne, ainsi que la vision et les objectifs 2025 : « Notre priorité est notamment d'assurer une juste rémunération des vignerons en sécurisant les contrats amonts à minima au niveau de coûts de production (modification de la loi Egalim), en fournissant des indicateurs de prix à la filière pour la vente de raisins et de vin en vrac mais aussi sur les certifications environnementales (HVE et BIO) et en permettant à la filière viticole d'accéder aux Organisations de Producteurs pour concentrer l'offre vrac. Nous devons aussi simplifier et adapter notre Cahier des charges au changement climatique, optimiser les coûts de contrôles pour les producteurs, et valoriser les démarches environnementales. »

Lors de cet échange, les 3 Caisses Régionales ont assuré les représentants du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône de leur plein soutien.

« Face à la situation actuelle, la banque va jouer pleinement son rôle et être à l'écoute des vignerons et

Ecrit par le 14 décembre 2025

viticulteurs concernés pour trouver des solutions personnalisées et adaptées aux besoins de chacun ; assurent-elles. Le Crédit Agricole s'engage à nouveau aujourd'hui et précise qu'il est également important d'avoir une filière unie pour un accompagnement durable. »

(Vidéo) Apt, Agriculture et alimentation, pourquoi manger des produits locaux ?



Le [Parc naturel régional du Luberon](#) propose une conférence pour explorer les liens entre agriculture et alimentation : «Pourquoi manger des produits locaux ? Les impacts du système alimentaire sur l'environnement et sur la santé, par l'association [Les Greniers d'abondance](#), mardi 5 mars, à 18h à la salle des fêtes d'Apt.

Objectif : Sensibiliser les habitants aux impacts de notre modèle alimentaire sur la santé, l'environnement, les ressources, la biodiversité, alors que dans l'actualité, l'étude de la loi d'orientation

Ecrit par le 14 décembre 2025

agricole semble affaiblir le soutien à l'agriculture biologique.

Mais qui veille au grain ?

Les crises climatiques, énergétiques, environnementales et économiques menacent la sécurité alimentaire des pays développés. Extrêmement dépendant des énergies fossiles, notre système alimentaire pourrait être déstabilisé face à une augmentation du prix du carburant. Appauvris par des années de traitements chimiques, les sols agricoles exigent plus d'intrants pour produire les aliments que l'on retrouve dans nos supermarchés, endettant toujours un peu plus les agriculteurs au passage... Après un bref état des lieux des menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire de la France, les intervenants, scientifiques et ingénieurs, membres des Greniers d'abondance, présentent des solutions permettant d'assurer la transition vers un système alimentaire durable et soutenable.

Ecrit par le 14 décembre 2025



Agriculture et alimentation *Pourquoi manger des produits locaux ?*

Les impacts du système alimentaire sur l'environnement et la santé

Mercredi 5 mars 2025

Avec
Les Greniers
d'Abondance

De 18h à 19h30
Salle des fêtes
Ville d'Apt

Apéritif local offert



Entrée gratuite
Renseignements :
04 90 04 42 00

Ecrit par le 14 décembre 2025

Le projet alimentaire territorial du Parc du Luberon

Dans le cadre du Projet alimentaire territorial porté par le Parc du Luberon depuis 2017, de nombreuses actions sont menées pour promouvoir un changement nécessaire dans nos comportements alimentaires et aller vers une alimentation de meilleure qualité, en lien avec les productions agricoles locales et de saison. Depuis 2023, le Parc bénéficie d'un financement du ministère de la Santé pour son projet «L'alimentation méditerranéenne au cœur des transitions agroécologiques», lauréat du Programme National pour l'Alimentation. Des [actions d'information](#) et de sensibilisation auprès d'un large public sont proposées afin de créer une culture commune autour des enjeux de transition incontournables aujourd'hui.

Consom'acteurs

Plusieurs conférences seront proposées pour comprendre le système alimentaire dans lequel nous vivons, les impacts sur notre santé et celle des écosystèmes, et ainsi devenir les acteurs du changement. Notre alimentation et les systèmes qui la produisent sont au centre des grands enjeux sociétaux et environnementaux actuels. Le constat est sans appel : nos systèmes alimentaires contribuent massivement à la dégradation des conditions d'habitabilité de nos territoires tout en étant de plus en plus vulnérables face aux crises de l'anthropocène. Cependant, rien n'est joué car il existe de nombreuses trajectoires vertueuses de transformation de nos systèmes alimentaires pour les territoires et leurs habitants.

Les infos pratiques

Conférence. Pourquoi manger des produits locaux ? Les impacts du système alimentaire sur l'environnement et sur la santé. Mardi 5 mars à 18h. Salle des fêtes d'Apt. Une initiative de l'association Les greniers de l'abondance avec le soutien de la Ville d'Apt. Mardi 5 mars. 18h. Salle des fêtes d'Apt. Place Gabriel Péri. Durée 1h30. Entrée libre. Apéritif local offert. 04 90 04 42 00

Salon de l'agriculture : le Vaucluse tire son épingle du jeu

Ecrit par le 14 décembre 2025



En raison de la rotation de l'emplacement des stands mise en place par les organisateurs du Salon international de l'agriculture (SIAL), le Vaucluse, tout comme l'ensemble de la Région Sud, ne disposait pas forcément de la meilleure exposition à l'occasion de cette édition 2025. Pour autant, le Département a su mettre en avant une nouvelle fois de plus la qualité de la production des agriculteurs vauclusiens. Le tout, en s'appuyant sur la complémentarité de partenaires locaux comme la CCI 84 tout particulièrement.

C'est [Alexandre de Zordi](#), le brasseur du Ventoux qui le montre avec la photo qu'il a prise dimanche à 15h : « Regardez, personne dans les allées du Hall 7, les parisiens sont en vacances scolaires, ils ont dû partir au ski, du coup personne ne vient Porte de Versailles. L'an dernier, au même moment, il y avait un monde fou à notre stand pour déguster, pour nous interroger sur nos bières, comme la '1912', en hommage à l'altitude du Géant de Provence, ils étaient quatre fois plus nombreux. On était dans le Hall 3, bien mieux placé sur le trajet de déambulation des visiteurs. Une année sur deux, les organisateurs alternent le placement des régions, là c'est vraiment mauvaise pioche » regrette le jeune patron. Il a produit 3 700 hectolitres en 2024, « En plus, le marché se tasse, -8% au niveau national, les gens ont tendance à consommer du sans alcool » explique-t-il.

Ecrit par le 14 décembre 2025



Alexandre de Zordi de la brasserie du Mont Ventoux. Crédit : Andrée Brunetti/L'Echo du mardi

« Nous sommes montés à Paris pour jouer collectif avec le Conseil départemental de Vaucluse. »

Gilbert Marcelli, président de la CCI 84

Un peu plus loin, [Gilbert Marcelli](#), le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie est plus optimiste. « Nous sommes montés à Paris pour jouer collectif avec le Conseil départemental de Vaucluse. Ensemble on concrétise des actions, pour la première fois, on a transporté avec nous [l'Ecole hôtelière d'Avignon](#) dont sont issus nombre de chefs étoilés. Le chef Patrice Leroy, Maître-cuisinier de France et Disciple d'Escoffier est aux fourneaux du 'Quai des Saveurs', notre stand qui tourne tous les jours au Salon de l'Agriculture et propose aux visiteurs des plats frais, de saison, à base de produits 100% nature de Vaucluse. »

Ecrit par le 14 décembre 2025



Pour la première fois, la CCI de Vaucluse a transporté son Ecole hôtelière d'Avignon sur le stand du Vaucluse lors d'un SIAL. Ici, le chef Patrice Leroy, Maître-cuisinier de France et Disciple d'Escoffier. Crédit : DR/Facebook de la Chambre d'agriculture 84

« L'agroalimentaire est la première activité de Vaucluse, poursuit le président de la CCI 84. La filière représente 23% de ses emplois et 10% de son chiffre d'affaires, plus d'un milliard d'euros. Notre école des Fenaisons forme 600 apprentis par an qui trouvent immédiatement du boulot. Nous les accompagnons, nous les amenons à avoir confiance en eux, à créer leur entreprise, nous leur transmettons le sens du savoir bien faire. La preuve : nous avons ouvert en décembre [un restaurant bistronomique](#) flambant-neuf devant la gare d'Avignon, au cœur de la Cité des Papes. Il est tenu par un jeune chef de 26 ans, [Saïd Soumaila](#) qui connaît un réel succès. »

Ecrit par le 14 décembre 2025



La présidente du Conseil départemental de Vaucluse avec les producteurs de melon de Cavaillon.
Crédit : Facebook Département de Vaucluse

« Grâce à l'agriculture et à la viticulture, nous avons de magnifiques paysages qui attirent les touristes du monde entier. »

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

« Malgré les économies qui nous sont imposées pour compenser le déficit abyssal de l'Etat, nous continuons à aider les paysans comme avant, nos subventions n'ont pas reculé d'un seul euro » explique pour sa part Dominique Santoni, la présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Nous sommes pragmatiques : grâce à l'agriculture et à la viticulture, nous avons de magnifiques paysages qui attirent les touristes du monde entier qui viennent en vacances chez nous. Nous avons des produits de qualité qui cumulent nombre de labels, de récompenses. Un tiers des productions Made in Vaucluse sont 'bio', nous sommes n°1 en France pour la cerise et le raisin de table, 2^e pour les pommes et les melons, 3^e pour la fraise. Nous obtenons régulièrement des médailles au Concours Général pour nos huiles d'olive, nos vins, nos miels, nos nougats, nos confitures comme La Roumanièr à Robion. Et là, nous allons demander que la lavande soit reconnue comme patrimoine mondial de l'Unesco. C'est une démarche qui va être longue,

Ecrit par le 14 décembre 2025

mais avec la Drôme et les Alpes-de-Haute-Provence nous y croyons ferme. Cette inscription sera à coup sûr une reconnaissance pour le travail des lavandiculteurs et de cette pépite de Vaucluse qu'est l'or bleu. »



Le département de Vaucluse souhaite que la lavande soit reconnue comme patrimoine mondial de l'Unesco. Crédit : Hocquel A - VPA

De son côté [Christian Mounier](#), vice-président en charge de l'agriculture au Département, insiste sur ce bien de plus en plus rare avec le changement climatique qu'est l'eau. « C'est une des priorités du département de Vaucluse avec dans le nord de la Vallée du Rhône, le projet HPR (Hauts de Provence rhodanienne) et dans le sud-est, le partenariat avec la Société du Canal de Provence. Mais aussi l'accord [GeEAUde](#) que nous avons signé avec l'Inrae, les syndicats des eaux et Avignon Université. En plus, l'IA va sans doute nous aider dans les années qui viennent. » Christian Mounier insiste sur l'excellence des 183 produits mis en vitrine dans l'épicerie éphémère reconstituée qui trône sur le stand de Vaucluse. Avec sur les étagères, alcools, sirops, chocolats, berlingots, saucissons, petit épeautre, pâtes de fruit, coulis, soupes, gins, cidres.

Presque 100 ans au service de la truffe

Un peu plus loin [Plantin](#) tient salon. Crée en 1930 par Marcel Plantin à Puyméras, cette entreprise est aujourd'hui l'un des leaders européens de la truffe avec une centaine de tonnes produites par an mais aussi les meilleurs cèpes, morilles et girolles. Et Plantin mobilise son expertise pour accompagner des

Ecrit par le 14 décembre 2025

producteurs dans l'installation de truffières. C'est le cas de Bruce Martinez à Pernes-les Fontaines. Il a arraché des hectares de lavande pour planter près de 3 500 chênes-truffiers. « Ils m'ont conseillé, formé, apporté un suivi technique, ils ont analysé le sous-sol de mes terres, sélectionné les meilleurs plans, fait un prévisionnel sur 20 ans. A partir de la 6^e année, la production moyenne est de 26kg de truffe par hectare. »

Ecrit par le 14 décembre 2025



Ecrit par le 14 décembre 2025





Ecrit par le 14 décembre 2025

Crédit : DR/Facebook Département de Vaucluse

Ecrit par le 14 décembre 2025



Ecrit par le 14 décembre 2025

« Malgré la crise, le déficit de la France nous, nous misons sur les paysans. »

Renaud Muselier, président de la Région Sud

Enfin, c'est au tour de [Renaud Muselier](#) de faire le tour des 1 200m² des stands de tous les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur. « Malgré la crise, le déficit de la France nous, nous misons sur les paysans, nous les soutenons à fond avec le plus grand stand de toutes les régions de France, ici à Paris. Pour montrer à tous que nous avons les plus beaux sites, les meilleurs vins, légumes, viandes, huiles d'olive que le monde entier nous envie. D'ailleurs, quand je déambule dans les allées du SIAL, ils me remercient, ils me sourient, c'est rare pour un politique de ne pas se faire engueuler ! Nous sommes à leur service. Nous sommes devons leur faciliter la vie face à la canicule, la concurrence. Le problème de l'eau nous le connaissons depuis les Romains, depuis Le Pont du Gard et son aqueduc jusqu'à Pagnol et sa Manon des Sources, nous avons appris à gérer. Les anciens ont construit le Lac de Serre-Ponçon, Le Lac de Sainte-Croix ils ont canalisé la Durance et le Verdon. Récemment nous sommes allés en Israël pour comprendre comment ils traitent 85% de leurs eaux usées quand en France le chiffre est de seulement 5%. Il y a un souci en Provence quand on voit le nombre de piscines et de gens qui gaspillent des tonnes d'eau en lavant leur voiture devant la maison. »



Renaud Muselier, président de la Région Sud avec les producteurs de la fraise de Carpentras en compagnie de Bénédicte Martin, vice-présidente, en charge de l'Agriculture, de la viticulture, de la

Ecrit par le 14 décembre 2025

ruralité et du terroir (tout à gauche) et le sénateur de Vaucluse Lucien Stanziona (tout à droite).
 Crédit : DR/Facebook de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

André Bernard mis à l'honneur

Le Président de la Région poursuit : « On se projette jusqu'en 2030 et les Jeux olympiques d'hiver qui vont se dérouler chez nous. Il y aura des retombées pour tous, du Ventoux à Menton. La Région Sud finance près de 27M€ pour l'agriculture en plus des 23M€ européens, mais au-delà des grands événements mondiaux comme l'arrivée de la Flamme Olympique dans le Vieux Port ou sur le Pont d'Avignon, ajoute Renaud Muselier, nous sommes aussi attentifs aux marmottes, aux bouquetins comme aux brebis qui se font croquer par les loups dans nos montagnes et nous avons aussi voté 4M€ pour remettre en état des cabanes pastorales qui sont devenues des ruines pour qu'elles puissent désormais protéger les berger. »

Et avant de découper le fameux ruban tricolore pour inaugurer le stand, le Président Muselier a remis une médaille d'honneur au vauclusien [André Bernard](#), président sortant de la Chambre régionale d'agriculture pour 40 ans de bons et loyaux services rendus à la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ecrit par le 14 décembre 2025



André Bernard a été distingué par Renaud Muselier, président de la Région Sud. Crédit : DR/Facebook de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

Georgia Lambertin réélue présidente de la

Ecrit par le 14 décembre 2025

Chambre d'agriculture de Vaucluse



Après [les élections de la Chambre d'agriculture de Vaucluse qui avait vu la liste FDSEA et JA 84 arriver en tête](#), la nouvelle équipe vient de procéder à la désignation de son bureau et de la présidence de l'organisme consulaire agricole. Dans ce cadre, Georgia Lambertin, déjà présidente depuis 2019, a été réélue présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

« C'est avec une grande émotion que j'adresse mes plus sincères remerciements à mon équipe ainsi qu'à l'ensemble des agriculteurs qui nous font confiance pour continuer ce que nous avons commencé et ce que nous allons poursuivre, a expliqué Georgia Lambertin lors de son discours d'investiture. Sous l'impulsion de la précédente mandature et avec l'engagement sans faille de l'ensemble des élus et des équipes de la Chambre d'agriculture, nous avons su accompagner les agriculteurs vauclusiens dans des projets ambitieux et structurants. »

La présidente réélue pour un mandat de 6 ans poursuit : « Grâce à nos efforts collectifs, nous avons modernisé les réseaux d'irrigation, obtenu la délivrance de l'autorisation unique de prélèvement pour notre OUGC (ndlr : Organisme unique de gestion collective), renforcé notre action en faveur des circuits courts. Nous avons également contribué activement à l'élaboration des plans de filières pour les

Ecrit par le 14 décembre 2025

productions emblématiques de notre territoire comme la cerise ou encore la lavande. Nos travaux de recherche et d'expérimentation se sont poursuivis pour répondre aux défis techniques et climatiques qui nous attendent. Enfin, nous avons accompagné le développement de projets agrivoltaïques afin de concilier production agricole et transition énergétique. »

Soutenir les exploitations face aux bouleversements climatiques

Pour cette nouvelle mandature, Georgia Lambertin entend « amplifier toujours plus les efforts pour soutenir les exploitations face aux bouleversements climatiques. Le développement économique de nos fermes passera aussi par des initiatives innovantes dans le choix des variétés culturales, l'expérimentation de nouvelles pratiques agricoles, la structuration de filières de valorisation ou encore l'utilisation de l'IA. Nous aurons également à renforcer nos projets en matière d'énergie renouvelable en veillant toujours à préserver la vocation agricole de nos terres. »

Pour finir, la présidente s'engage à vouloir « offrir de nouveaux débouchés et une juste rémunération à nos filières, accompagner nos agriculteurs en les aidant à augmenter et sécuriser leur revenus, préserver notre territoire et encourager l'innovation. »



La composition du nouveau bureau de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

- 1re vice-présidente : Sophie Vache, viticultrice à Sorgues, présidente de la FDSEA Vaucluse

Ecrit par le 14 décembre 2025

- **2e vice-président : Jordan Charransol**, viticulteur et maraîcher à Valréas, Président des Jeunes agriculteurs de Vaucluse
- **3e vice-président : Nicolas Berger**, arboriculteur à Althen des Paluds
- **4e vice-président : Thomas Escoffier**, viticulteur et oléiculteur à Saint-Pierre-De-Vassols
- **Secrétaire général : Thierry Vaute**, viticulteur à Beaumes-de-Venise, président de la Fédération des vignerons indépendants de la Vallée du Rhône
- **1er secrétaire adjoint : Vincent Touchat**, maraîcher et producteur grandes cultures
- **2e secrétaire adjoint : Fabien Dauphin**, arboriculteur à Cucuron
- **3e secrétaire adjoint : Guillaume Greter**, viticulteur à Caromb
- **4e secrétaire adjoint : André Bernard**, président de la Chambre d'agriculture Paca
- **5e secrétaire adjoint : Benoît Blain**, viticulteur à Sainte Cécile les Vignes
- **6e secrétaire adjoint : Franck Alexandre**, viticulteur à Gigondas, Président du Crédit Agricole Alpes Provence